



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

QUE lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 3 juillet 2023, le conseil a adopté le règlement numéro 2023-754 intitulé « **RÈGLEMENT 2023-754 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-641 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 2006-398 ET 2012-512** »

1- »;

2- **QUE** le règlement 2023-754 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CHAMBORD, CE DOUXIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX-MILLE-VINGT- TROIS.

Directrice générale et greffière-trésorière,

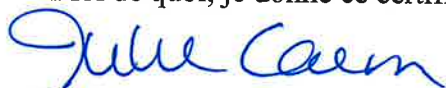
Julie Caron

JC/pt

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 10 h et 16 h le douzième jour de juillet 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce douzième jour du mois de juillet de l'an deux-mille-vingt-trois.



Julie Caron

Directrice générale et greffière-trésorière

JC/pt